Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 123 (1997)
Heft: 5

Artikel: Maison "Vuille" à Berne
Autor: Mühlethaler, Rolf
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-79102

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Maison «Vuille» à Berne

Par
Rolf Mühlethaler, architecte FAS-SIA, Attenbergstr. 42A 3013 Berne

Photos: D. Iseli

Lors du partage d'une succession, une parcelle très grande à l'origine fut divisée en quatre terrains à bâtir. Pour le terrain situé à l'est, les règlements de construction autorisaient une superficie constructible de 8,80 m sur 8,80 m, strictement délimitée de tous côtés par des alignements ou des distances limites. Respectant la solution typique pour ce quartier de villas, l'implantation d'un volume unique dans une position prescrite constituait donc une donnée de base.

La question essentielle posée par ce projet a porté sur l'harmonisation des proportions en soi et sur celle des différents éléments de construction en particulier. Dans son approche architecturale et spatiale, l'architecte a défini et réorganisé le lieu sans négliger les caractéristiques typologiques du quartier, pour concilier autonomie architecturale et intégration dans le site.

La proximité du chemin et la présence de certains grands arbres le bordant directement du côté sud, devant la maison, ont suscité à cet endroit une affirmation particulière de la verticale.

Le groupe des pièces d'usage diurne, comprenant un séjour, une cuisine, une salle à manger et une galerie, est placé au premier étage. Il est délibérément orienté au sud et s'ouvre par une vaste baie vers la cime des arbres, le ciel et le soleil. La grande pièce de séjour occupe la hauteur de deux étages, et entretient une étroite relation avec l'extérieur; l'environnement et en particulier les arbres constituent en effet un élément essentiel de l'espace intérieur.

L'architecte a pris le parti d'entraver la vue directe depuis la rue.

Dans son aspect extérieur, le volume présente un caractère d'austérité, souligné par le revêtement de mélèze non traité, fixé au moyen de clous zingués. Une conception claire et ouverte des pièces détermine l'atmosphère intérieure de l'habitat diurne, tandis que les chambres à coucher se trouvent

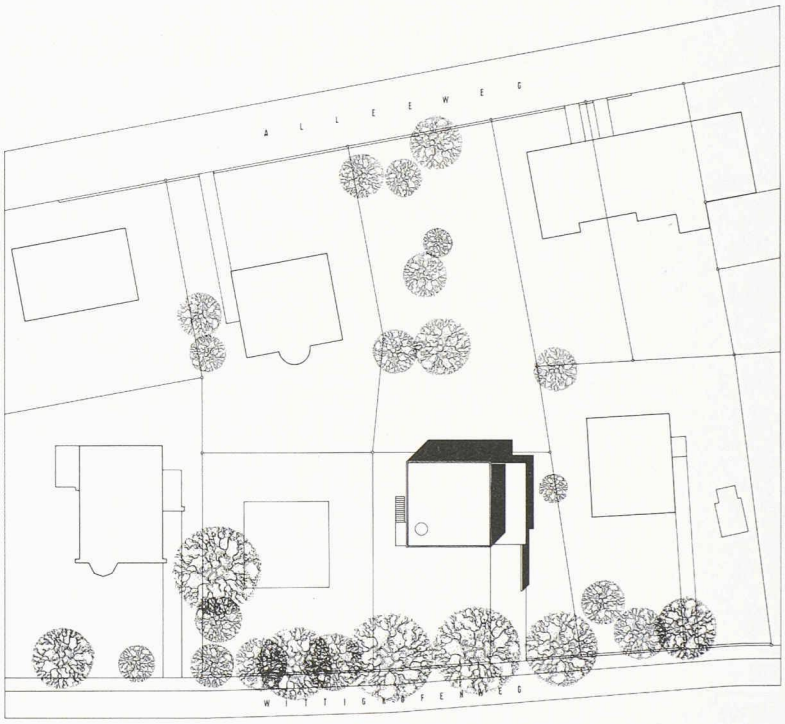

Fig. 1

Fig. 2

Fig. 3

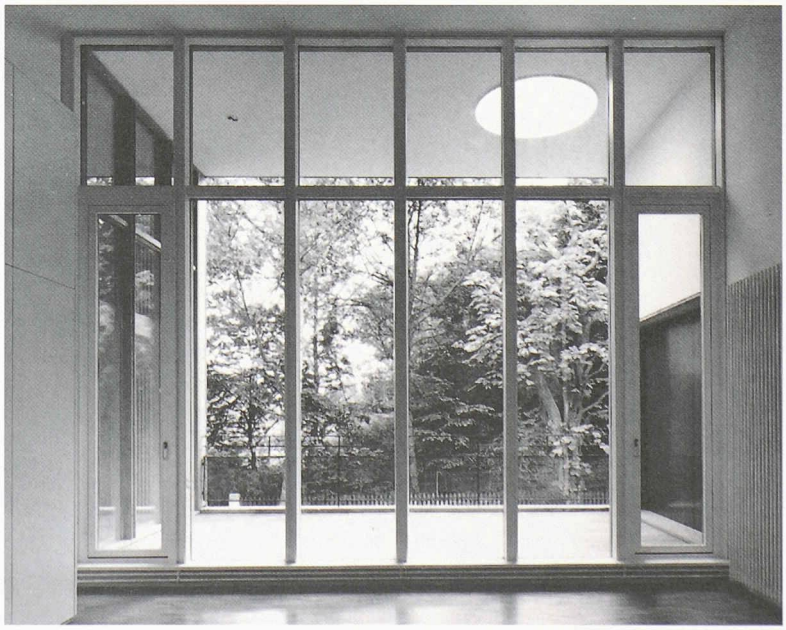

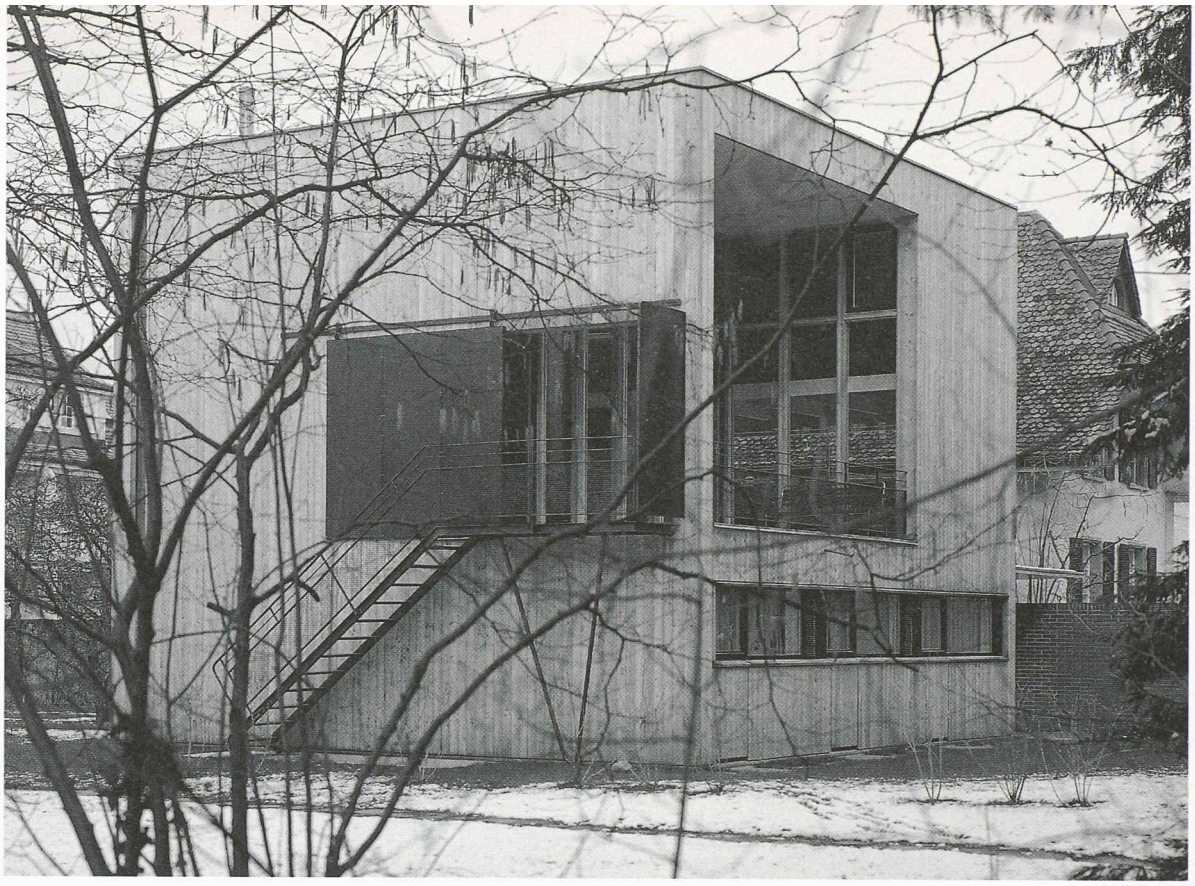

Fig. 4

1 Chambre
2 Salle d'eau
3 Séjour
4 Cuisine – coin à manger
5 Balcon
6 Galerie
7 Vide sur séjour
8 Vide sur balcon

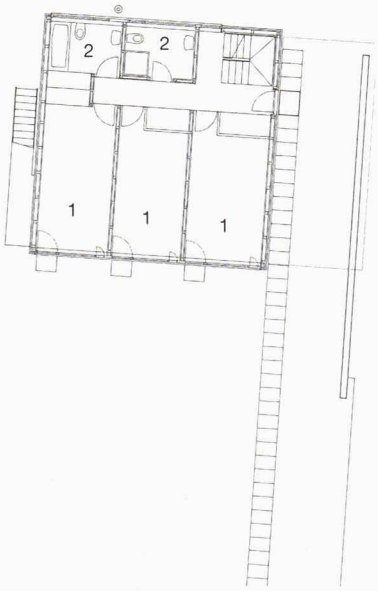

Fig. 5

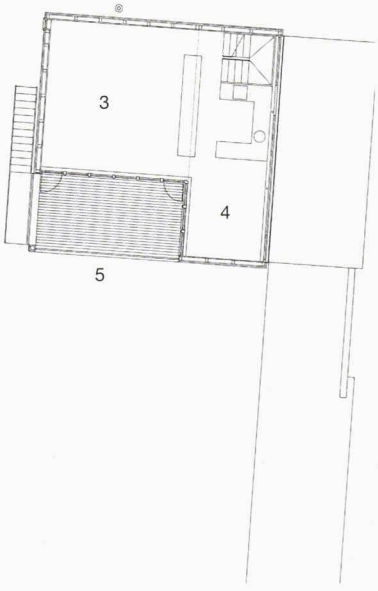

Fig. 6

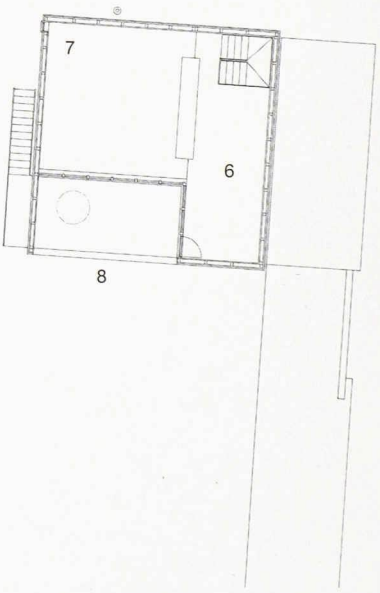

Fig. 7

Fig. 8

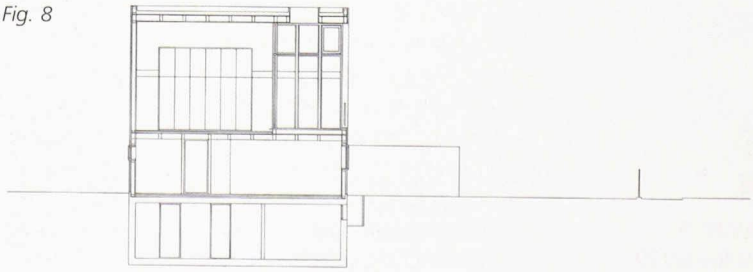

Fig. 1. Plan de situation
Fig. 2. Façade sud
Fig. 3. Vue int. sur paroi vitrée
Fig. 4. Vue façade sud
Fig. 5. Rez-de-chaussée
Fig. 6. Etage
Fig. 7. Galerie
Fig. 8. Coupe longitudinale

au niveau plus fermé du rez-de-chaussée.
L'accès se fait par le Wittigkofenweg, le long du mur de parement et sous un abri offrant un stationnement pour voiture. Il est vraisemblable qu'un nouveau bâtiment soit prochainement édifié à proximité, du côté ouest, par des tiers. Une porte coulissante permet l'ouverture facultative de la maison à l'ouest, ce qui agrandit du même coup la vaste terrasse, qu'un escalier métallique extérieur relie au jardin.
La structure en bois du gros-œuvre en élévation repose sur un sous-sol en béton armé. Constituée d'éléments préconfectionnés en atelier, elle a pu être montée en trois jours. Ces éléments de structure des parois et planchers ont été livrés sur le chantier et mis en place sans leur revêtement extérieur (voligeage vertical en mélèze, 25 mm), ni leurs panneaux intérieurs de carton-plâtre (2 x 12,5 mm), afin d'assurer à l'édifice un aspect intérieur et extérieur dépourvu de tout joint visible indésirable entre grands panneaux. En revanche, à ces éléments préfabriqués semi-finis, on avait déjà intégré les triples stratifiés, les isolants thermiques et les écrans pare-vapeur.
En règle générale, la section des poteaux est de 80 x 140 mm, celle des poutrelles et solives, de 80 x 180 mm dans les planchers intermédiaires et de 80 x 240 mm dans le toit.

Fig. 1

Fig. 2

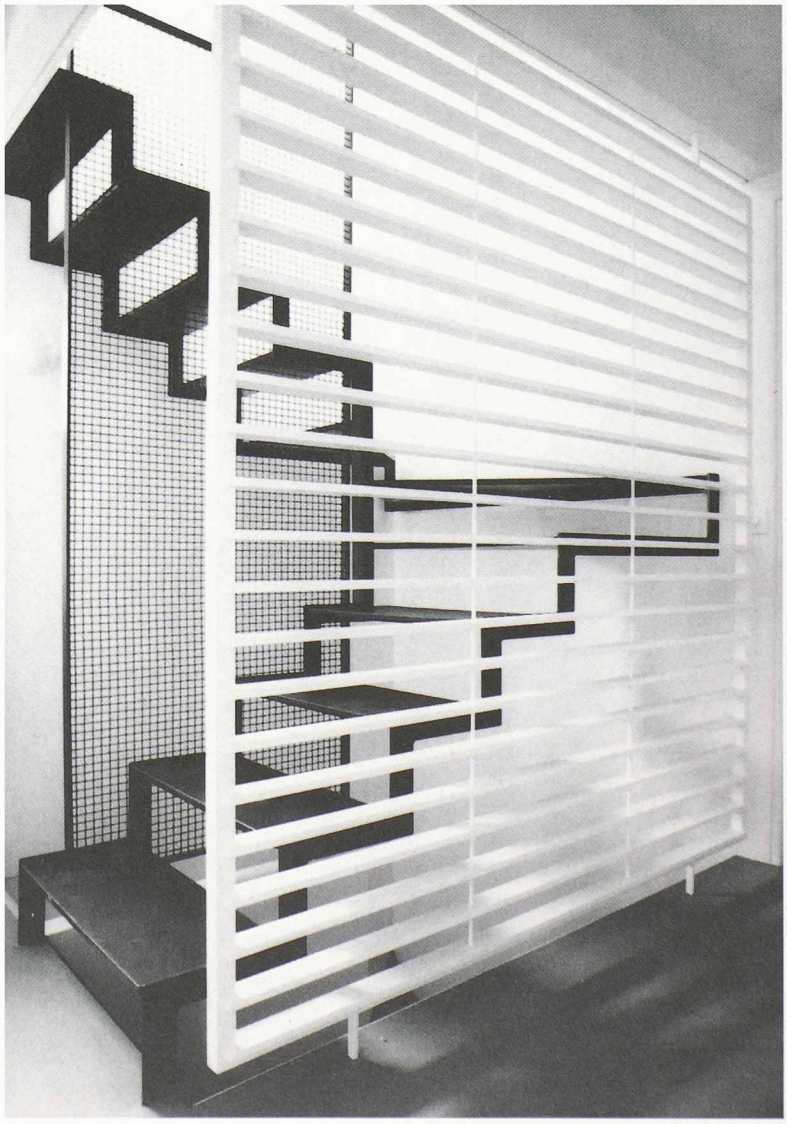

Fig. 1. Escalier ext.
Fig. 2. Escalier int.
Fig. 3. Vue façade nord
Fig. 4. Vue int. sur galerie

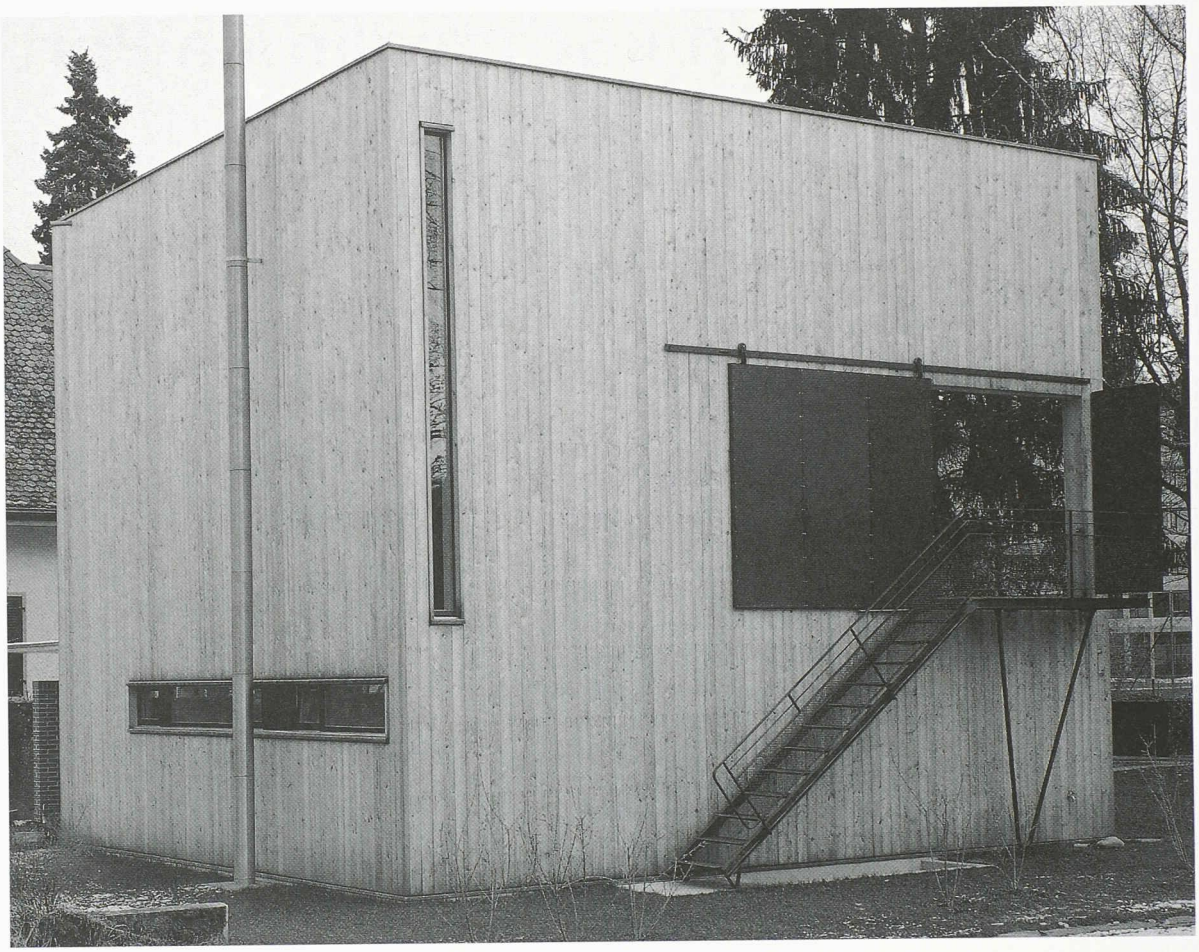

Fig. 3

Fig. 4